



**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ambassade d'Algérie à Berne**

**Allocution**

**de S.E. M. Kamel Houhou, Ambassadeur d'Algérie en Suisse**

**A l'occasion du déjeuner -débat  
organisé par La Chambre Arabo-Suisse du Commerce et d'Industrie  
Hôtel Intercontinental - Genève**

*Genève, le 22 mai 2008*

M. le Président Oberli,  
M. l'Ambassadeur Frick,  
M. le Secrétaire Général Elias Attia,  
M. le Président Claude Haegi,

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais tout d'abord remercier du fond du cœur MM. Le Président Oberli et le Secrétaire Général Elias Attia pour les propos aimables qu'ils ont tenus à mon égard. Je leur exprime également ma gratitude pour la place qu'ils ont accordé à l'Algérie au sein de la Chambre Arabo-Suisse et de l'intérêt constant qu'ils ont toujours manifesté à mon pays et son à évolution.

Mes remerciements vont également à M. l'Ambassadeur Norbert Frick, négociateur en chef de la délégation de l'AELE aux négociations avec l'Algérie pour la conclusion d'un accord de libre échange.

Je me félicite dès à présent de l'évolution positive de ces négociations et suis convaincu que l'accord qui sera signé sera un atout complémentaire pour la promotion des relations algéro-helvétiques.

Mesdames, Messieurs,

L'Algérie est engagée aujourd'hui dans un vaste processus de modernisation économique, culturelle et sociale. Elle ambitionne de bâtir une économie solide et compétitive assurant un développement durable et équitable à travers le pays et la prospérité à ses citoyens.

Pour parvenir à une meilleure visibilité sur la réalité algérienne, plus particulièrement sur son économie et sur les nouvelles opportunités d'affaires offertes au vu des dernières évolutions du marché, je me réjouis de participer à cette rencontre et remercie vivement M. le Secrétaire Général de la CASCI d'en être l'initiateur et l'organisateur.

Je souhaite également la bienvenue à tous les participants dont la présence parmi nous est une nouvelle manifestation de l'intérêt qu'ils portent à mon pays et de son économie et en faveur de la promotion des relations économiques entre l'Algérie et la Suisse.

Mesdames et Messieurs,

L'Algérie a renoué avec la stabilité, la sécurité et la paix grâce à une politique de concorde civile et de réconciliation nationale à laquelle le peuple algérien a massivement adhéré. Cette politique de réconciliation nationale est essentielle pour la restauration de la stabilité politique, la consolidation de l'état de droit et le développement économique et social.

C'est dans ce nouveau contexte que sous l'impulsion du Président Abdelaziz Bouteflika une politique vigoureuse de développement économique est mise en œuvre à même de permettre au pays de faire face aux nombreux défis de la mondialisation.

De nombreuses et prestigieuses institutions internationales reconnaissent que l'Algérie réalise de grands progrès dans la stabilisation et la croissance de son économie.

Le climat des affaires s'est beaucoup amélioré. Il se caractérise entre autres par une réglementation incitative conforme aux normes internationales, des facteurs de coût très attractifs, des infrastructures importantes en cours de réhabilitation et d'extension et des

ressources humaines flexibles et bien formées. Les débouchés qui en découlent sont nombreux et couvrent une diversité de secteurs. La situation macroéconomique et financière est bonne.

C'est ainsi que, pour l'année 2007, la croissance économique s'est redressée à 3.1% après un léger ralentissement enregistré en 2006. Les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et des services ont beaucoup contribué à cette nette amélioration. Le PIB inhérent a doublé en 05 ans atteignant 135 milliards USD.

Les exportations ont atteint en 2007, 60 milliards soit une augmentation d'environ 9% par rapport à 2006 alors que les importations ont progressé de près de 28% par rapport à 2006 pour une valeur de 27,4 milliards USD. Cet accroissement devrait se consolider.

La balance commerciale est fortement excédentaire. Alors qu'en 2001 l'excédent commercial représentait 9.6 milliards USD, il a plus que triple en 2007 en s'établissant à 33 milliards USD.

Notre position extérieure a été nettement consolidée. Les réserves de change brutes ont progressé de 32 milliards USD par rapport à 2006. Ce sont plus de 110 milliards USD accumulés à fin décembre 2007 qui confèrent une solvabilité accrue à l'économie algérienne.

Le budget de l'état est en équilibre depuis 2000, la maîtrise de l'endettement interne se poursuit, la balance courante reste excédentaire et la dette extérieure qui était hier de plus de 32 milliards de dollars ne représente actuellement que 3.6% du PIB (4.9 milliards USD) conséquemment à une politique volontariste de désendettement menée depuis 2004.

Le taux de chômage estimé à 11.8% courant 2007 a diminué de manière significative de 15,5 points par rapport à 2001 période où il culminait à 27,3%.

Mesdames et Messieurs,

Le changement du cadre légal réglementaire de fonctionnement de l'économie nationale notamment par le renforcement de la concurrence, la démonopolisation des activités commerciales et économiques et l'ouverture aux investissements privés, nationaux et étrangers a conduit à une amélioration significative de l'environnement général.

Sur le plan structurel, l'économie algérienne a enregistré une profonde mutation avec l'émergence d'un secteur privé dynamique et ambitieux qui, occupe aujourd'hui le devant de la scène en réalisant plus de 80% de la valeur ajoutée produite hors hydrocarbures.

Elle dispose actuellement d'un environnement porteur de conditions économiques et financières favorables pour mobiliser les investissements et soutenir un essor durable des activités commerciales et industrielles. Les nombreux obstacles qui freinaient les initiatives privées sont aujourd'hui en grande partie levés et le gouvernement est déterminé à amplifier cette politique pour offrir les meilleurs atouts au renouveau de l'économie algérienne.

Des réformes dans divers secteurs ont été engagées pour accélérer le processus de diversification et d'ouverture de l'économie en vue de son intégration au marché mondial globalisé d'une façon efficiente et performante.

Parmi ces réformes, la promotion des investissements privés constituent l'une des priorités majeures.

L'Algérie s'est dotée d'un cadre légal, institutionnelle et opérationnelle dont les principes la liberté d'investir, la non discrimination, la garantie de l'investissement et l'intangibilité des avantages.

Toute opération d'investissements réalisée lors d'une création, d'une extension, d'une réhabilitation, d'une restructuration ou d'une privatisation-partenariat est éligible aux avantages et privilèges prévus par la loi.

Ces avantages comprennent trois régimes d'exonérations fiscales qui se révèlent être de plus en plus profitables à mesure que la portée et les retombées économiques de l'opération d'investissement sont importantes pour l'économie nationale. Une fois approuvé le régime de l'investissement reste stable et intangible.

De plus, l'Algérie a adhéré à la plupart des conventions internationales multilatérales. L'investisseur jouit de la garantie de protection lui permettant d'utiliser des leviers nécessaires en cas de différends. Nos partenaires suisses bénéficient, en plus, de l'entrée en vigueur depuis bientôt 02 ans de l'accord de protection et de promotion des investissements d'une convention en vue d'éviter la double imposition.

La réglementation relative à l'investissement comprend également des dispositions avantageuses qui offrent des facilités simplifiant les modalités de transferts de capitaux. Les dividendes, les bénéfices et les produits de cession d'actifs sont directement transférables. Le contrôle n'étant opéré qu'à posteriori.

D'ores et déjà, ce dispositif très incitatif a eu un impact positif sur l'afflux des investissements privés puisque la valeur globale des investissements étrangers hors hydrocarbures se chiffre à 9.1 milliards USD à fin 2007.

Par exemple, le secteur des télécommunications qui connaît une croissance exceptionnelle a bénéficié de pas moins 4.4 milliards USD d'investissements directs à l'instar du secteur énergétique qui dans les années précédentes captait l'essentiel des investissements. Sans compter les flux d'investissements considérables dans l'hôtellerie et le tourisme dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement du tourisme. D'une façon générale, les investissements directs s'orientent progressivement vers les activités hors-hydrocarbures, ce qui démontre que l'économie algérienne connaît des transformations structurelles attractives par des investissements dans différents secteurs.

Mesdames et messieurs,

L'ouverture du capital des entreprises publiques économiques (EPE) à travers des actions de privatisation et de partenariat constitue un axe prioritaire de la politique de restructuration du secteur public industriel.

C'est ainsi, qu'à la faveur d'un nouveau cadre législatif promulgué en 2001, les modalités et les procédures de privatisation ont été assouplies et étendus à l'ensemble des entreprises publiques et bénéficient des mêmes avantages inhérents à l'investissement.

Les quelques 1200 entreprises publiques privatisables ne sont nullement moribondes. Certaines d'entre elles sont mêmes des fleurons de l'industrie algérienne et nombreuses sont celles qui ont bénéficiées d'un programme de mise à niveau. Leurs moyens de production ne sont ni obsolètes, ni inefficients. Elles vivent seulement une situation de déficit managérial et les biens qu'elles produisent ne répondent pas forcément à la demande interne en termes de qualité et de quantité.

La politique de privatisations, même si elle n'a pas connu le rythme attendu, a attiré un flux d'investissements de plus de 9 milliards USD. Il a été enregistré plus 417 cessions totales ou partielles portant sur :

- 192 opérations de privatisation totale ;
- 33 opérations de privatisation à plus de 50% et 11 autres à moins de 50% ;
- 29 joint-ventures ;
- 83 cessions d'actifs ;
- 69 opérations de cessions aux salariés.

Parmi les opérations de partenariat et de privatisation déjà concrétisées avec des partenaires étrangers. Citons :

- La cession d'un pan entier de notre sidérurgie et dont le capital de 70% a été cédé au groupe ARCELOR MITTAL. Ce Groupe a multiplié par 1,6 sa production et exporte une part de celle-ci.
- La cession totale de trois usines de détergents ENAD au Groupe HENKEL pour la production et la commercialisation de détergents.
- Le partenariat entre le groupe algérien ASMIDAL et le Groupe espagnol VILLAR MIR (1 er producteur espagnol et 4ème de l'U.E) pour la production des fertilisants.
- Cession de 66% du capital de ENGI : Gaz Industriels, au profit de LINDE Allemagne (acteur incontournable sur le marché des gaz industriels au niveau mondial).
- Cession totale de l'entreprise Maghrebine de Transport et Auxiliaire(MTA) au groupe suisse Mediterranean Shipping Company (MSC)
- Cession partielle de plusieurs cimenteries au profit de grands groupes Cimentiers (récemment prise de participation de 35% du groupe français Lafarge ciments, leader mondial, dans le capital d'ERCC).

Le processus de privatisation-partenariat ainsi engagé se poursuit à un rythme de plus en plus soutenu, comme en témoigne le nombre d'appels d'offres nationaux et internationaux régulièrement lancés et qui concernent des cessions totales ou partielles d'entreprises dans divers secteurs (boissons, agroalimentaire, chimie-pharmacie, ciments, hôtels, etc.).

Les hommes d'affaires ici présents sont invités à explorer toutes les opportunités qui s'offrent à eux, en particulier dans les domaines liés aux banques et assurances, au tourisme, au bâtiment, aux infrastructures de base, à la mécanique, à la sidérurgie, à l'électricité, ainsi qu'à l'ensemble des secteurs qui ne manqueront pas d'être fortement stimulés par l'important Programme de Consolidation et de Soutien à la Croissance Economique sur la Période 2005-2009.

Ce programme s'élève, je vous le rappelle, à 180 Milliards USD, dont une importante partie est dédiée à l'équipement et au développement des infrastructures:

- Mobilisation de l'eau, grâce au lancement de nouveaux barrages ;
- Maîtrise et assainissement des réseaux de distribution et dessalement de l'eau de mer ;
- Production d'énergie et renforcement des réseaux de distribution ;
- Modernisation des infrastructures telles que les routes, ports et aéroports ;
- Construction d'un million de logements ;
- Développement des régions des Hauts Plateaux et des régions du Sud ;

- Développement des télécommunications et introduction des Nouvelles technologies d'information et de communication ;

Si le problème du financement de notre ambitieux programme quinquennal semble réglé par la dynamique de recettes dont dispose l'Algérie, grâce notamment à une conjoncture pétrolière internationale très favorable, reste en revanche à déterminer les capacités de l'économie algérienne à absorber et à mobiliser l'ingénierie nécessaire à la promotion de ces grandes opérations d'investissement.

À ce titre, l'appel aux partenaires étrangers constitue un enjeu important de la mise en œuvre du programme, tant le champ de son intervention est vaste. Certains projets majeurs, exigeant un savoir-faire reconnu, une technicité et des moyens techniques adaptés, ne manqueront pas d'intéresser les opérateurs et les investisseurs suisses.

L'avènement de l'accord d'association avec l'Union Européenne et l'adhésion prochaine à l'OMC nous incitent plus que jamais à opérer une mise à niveau de nos entreprises dans le cadre d'une vision globale et futuriste afin que nous puissions réaliser les réformes déjà engagées vite et bien.

Mesdames et Messieurs,

Les relations bilatérales entre l'Algérie et la Suisse évoluent dans un esprit de confiance et d'amitié. C'est un atout majeur pour impulser la dynamique dans le sens de la consolidation des relations économiques et commerciales.

Les échanges de missions économiques et commerciales et une fréquence des rencontres au niveau des hautes personnalités et hommes d'affaires de nos deux pays, tant en Algérie qu'en Suisse, témoignent de notre volonté commune à soutenir d'une manière continue le renforcement des liens économiques et commerciaux entre nos deux pays.

Cependant, les échanges économique et commerciaux restent modestes eu égard aux potentiels respectifs de nos deux pays et ce malgré l'augmentation significatives des exportations suisses à destination de l'Algérie successivement en 2006 et 2007.

En effet, le volume global de nos échanges commerciaux a atteint 404.8 millions USD en 2007. Nos importations en provenance de Suisse connaissent un essor remarquable. Elles ont progressé de plus 58% en 2007 et de 67% en 2006. Avec le maintien de cette hausse, l'Algérie sera probablement le principal marché d'exportation de la Suisse en Afrique dans les prochaines années. De son côté, l'Algérie est le troisième fournisseur de la Suisse pour ses besoins domestiques en hydrocarbures. Cependant, bien que l'économie suisse reconnue en premier lieu comme économie exportatrice par excellence, nous constatons que ses exportations vers l'Algérie d'une valeur de 393.6 millions USD en 2007 représentent à peine 0.2% de l'ensemble de ses exportations.

Par ailleurs, les entreprises Suisses possèdent des encours d'investissements directs à l'étranger (IDE) exceptionnels. Elles ont, ainsi, consacré 88 milliards CHF pour la seule année 2006. Alors qu'entre 2003 et 2006, les IDE suisses en Algérie n'ont été que de 226 millions USD.

Nous sommes convaincu que nos échanges sont appelés à se diversifier et à se développer davantage pour être portés à des niveaux plus importants à la faveur d'une densification des relations et de l'intensification des contacts entre les hommes d'affaires de nos deux pays.

Sur la base des relations de confiance et d'amitié entre nos deux pays, nous pouvons ensemble aller plus loin, montrez plus de détermination et d'ambition afin de construire un

partenariat économique et commercial exemplaire. En somme, faire un pari gagnant-gagnant sur l'avenir.

Il est clair qu'une zone de libre échange à la faveur de la conclusion imminente (avant fin 2008) d'un accord entre l'Algérie et l'AELE viendra stimuler d'une manière décisive le partenariat entre nos deux pays. Nombreuses sont les firmes et les holdings suisses qui attendent fermement cet événement. Elles ont, pour certaines pris leurs repères et se sont déjà engagées sur le marché algérien. Il n'existe pas moins d'une cinquantaine d'entreprises suisses implantées ou représentées en Algérie. C'est une attitude positive, une preuve qu'elles considèrent l'Algérie comme un pays attractif et porteur qui tient ses engagements envers ses partenaires.

Les entreprises helvétiques peuvent aller encore plus loin pour conquérir des parts de marché, s'impliquer davantage dans notre économie en phase d'émergence. Les complémentarités des activités économiques de nos deux pays auront certainement des retombées mutuellement bénéfiques.

Les PME suisses qui représentent une part très importante de la puissance économique suisse sont particulièrement concernées. Nous les incitons fortement à s'engager avec plus d'audace, d'ambition, d'innovation et quelque fois avec une meilleure compréhension. Elles peuvent aisément reproduire leur réussite, car investir voire s'investir aujourd'hui en Algérie c'est aussi innover, c'est aussi tirer des profits mutuellement avantageux.

Telles sont, très brièvement, les grandes lignes de la démarche adoptée pour promouvoir notre économie et lui permettre de s'intégrer sans heurts dans le processus de mondialisation.

Telles sont également les atouts et les conditions d'une relation économique forte et durable avec la Suisse.

Cette relation, outre, les institutions nationales des deux pays et les acteurs économiques concernés doit être accompagnée et soutenue par les initiatives de la part de nombreux instruments existants. Je veux parler par exemple de la Chambre de Commerce et d'Industrie Suisse-Algérie ou la Chambre Arabo-Suisse de Commerce et d'Industrie et de toutes les autres bonnes volontés qui œuvrent pour mieux faire connaître l'Algérie, son potentiel et sa réalité.

La visite prochaine de M. la Conseillère Fédérale, Doris Leuthard, chef du Département de l'économie (décembre 2008) et la participation de l'Algérie en qualité d'hôte d'honneur du Comptoir de Beaulieu sont des rendez-vous importants pour parvenir à l'objectif commun qui est de renforcer et d'établir une coopération mutuellement bénéfique.

Je vous invite donc Mesdames et Messieurs à être nombreux présents à Lausanne entre le 19 et le 28 septembre où l'Algérie sera représentée sous différentes facettes.

Un forum économique sera organisé le 24 septembre à cette occasion.

Je vous remercie de votre aimable attention.

S.E. M. Kamel Houhou, Ambassadeur d'Algérie en Suisse

Genève, le 22 mai 2008